

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024



ID : 001-200070118-20240326-DEL\_24\_03\_26\_31-BF

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAJJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT,  
Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

#### **N°2024/03/26/31 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023/01/31/12 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

Vu la délibération n°2024/02/20/02 du 20 février 2024 relative au débat d'orientation budgétaire,

Vu l'état 1259 notifié portant sur les bases prévisionnelles de fiscalité locale,

Vu les propositions des commissions thématiques et l'avis de la commission finances du 18 mars 2024,

**Considérant que le projet de budget a été communiqué aux membres de la commission finances le 12 mars 2024,**

M. DESCHIZEAUX, Président, présente au Conseil Communautaire le projet de budget PRINCIPAL 2024.

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

**APPROUVE** le Budget PRINCIPAL de l'exercice 2024. Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **14 701 594.00 euros**

INVESTISSEMENT : **7 703 219.00 euros**

**AUTORISE** le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 26 mars 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX